

Interview avec Ali ZOUGOULOU

Directeur des études - Institut National Supérieur des
Sciences Agronomiques de Laï

Intervieweur : DJIKOLMBAYE DJIBÉ (Osée), Consultant, Expert en
Orientation et Insertion Professionnelle.

Établissement : Institut National Supérieur des Sciences
Agronomiques de Laï (Tchad)

Projet : APES-Tchad (Appui à la Professionnalisation de
l'Enseignement Supérieur)

L'appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur tchadien s'inscrit dans le cadre du projet APES-Tchad. Ma mission a débuté il y a vingt ans à N'Djamena, avec un entretien avec le directeur général, puis s'est poursuivie à l'administration avec le chef de département. Aujourd'hui, je me trouve à Laï pour la dernière rencontre de cette mission, qui touche à sa fin.

Sans plus tarder, monsieur Osée, je vous cède la parole pour que vous exposiez les objectifs de cette mission.

Oui.

Pour poser une question ou ajouter un commentaire. Si vous avez des enjeux à soulever, n'hésitez pas.

Je préfère échanger avec vous en face à face pour faciliter la communication. Je m'appelle Djikolmbaye Djibé Osée. Je suis enseignant, mais j'ai également cherché à me professionnaliser dans le domaine de l'orientation et de l'insertion professionnelle des jeunes, avec l'appui de l'ambassade de France. J'ai effectué un master au Conservatoire national des arts et métiers à Paris pour me spécialiser dans ce domaine, tout en continuant mes enseignements au secondaire, notamment au lycée du Sacré-Cœur. J'ai également entamé une thèse, qui n'est pas encore achevée.

Dans le cadre du projet APES, dont vous connaissez probablement déjà les contours, il s'agit de l'appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur au Tchad, dont bénéficie également l'Uni Satal. Les établissements pilotes sont au nombre de six : l'Uni Satal, l'Université de Sarh avec la

Faculté d'agronomie, l'INSEM de Moundou, l'Institut national supérieur d'élevage de Moundou, l'Université d'Ati avec la Faculté d'agronomie et de technologie agroalimentaire, l'INSA et l'INSTA de l'ABG, ainsi que l'ENATE de N'Djamena, l'École nationale de l'élevage, et le département d'agronomie de la Faculté des sciences exactes et appliquées de Pacha.

Le projet a démarré avec la mise en place de points focaux, dont le collègue Ali Zougoulo fait partie. Il pourra vous parler des activités déjà réalisées, notamment des missions à N'Djamena. Désormais, les missions se dérouleront dans l'autre sens, de N'Djamena vers vous, afin que nous puissions travailler ensemble sur l'implication de votre établissement dans ce projet.

Je sais également qu'après ma visite, une autre mission sera organisée, composée de l'attaché de coopération universitaire et scientifique de l'ambassade de France, le docteur Tambura Uedore, qui pilote ce projet. Cette initiative lui revient d'ailleurs, car dès son arrivée, elle a effectué une visite dans l'enseignement supérieur. À cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur lui a posé la question suivante : comment professionnaliser davantage nos structures d'enseignement supérieur ? C'est ainsi que le projet a été conçu, puis soumis à la hiérarchie et approuvé pour sa mise en œuvre.

Dès le lancement du projet, j'ai été associé au volet orientation et insertion professionnelle, car j'ai créé une association dédiée à ce domaine, l'Action de

conseil d'orientation scolaire et d'insertion professionnelle à Kossi. J'ai déjà bénéficié d'un financement de l'ambassade de France pour une activité à l'université de Moundou. Comme ce domaine n'est pas encore structuré dans le cadre de l'orientation, on m'a demandé de rédiger une proposition écrite des activités pouvant être menées dans le cadre du projet.

Nous en sommes à cette phase où il était nécessaire que je me rende sur le terrain pour évaluer la nécessité de créer des cellules d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle dans les établissements bénéficiaires.

L'objectif de cette mission est donc d'établir un lien entre les formations dispensées et les besoins des entreprises en termes de profils recherchés sur le marché de l'emploi. Souvent, les jeunes diplômés arrivent en entreprise, et celle-ci se plaint : « Nous ne sommes pas là pour vous former à nouveau. Nous recherchons des profils opérationnels, mais vous arrivez comme si nous devions reprendre une partie de votre formation. » Comment combler ce manque ? Notre objectif commun est de créer ce lien entre nos formations et les profils dont les entreprises ont besoin.

Il s'agit également de professionnaliser les enseignements et les étudiants, afin qu'ils sortent véritablement comme des professionnels dans leur domaine de formation et qu'ils reflètent ainsi l'image de notre enseignement.

Le collègue Ali Zougoulo, point focal du projet, travaille sur l'aspect professionnalisation des enseignements. Votre contribution est essentielle, car il existe une plateforme numérique où un travail sérieux est réalisé et même apprécié par d'autres pays. Ces pays consultent vos cours et vos enseignements, qui sont de haute qualité. Il est important que vous produisiez davantage de contenus, mais surtout que vous les partagiez, car vos cours vous appartiennent et vous avez le droit de les diffuser. Dans un monde ouvert et de partage, il est temps que vous, en tant qu'enseignants, mettiez vos cours à disposition pour que d'autres puissent en bénéficier.

Un spécialiste en France travaille actuellement sur cette plateforme. Il est venu en mission en novembre dernier pour visiter Abéché et échanger avec vous. Il pourrait également faire partie de la prochaine mission.

Le premier volet de notre travail consiste à échanger rapidement avec vous sur ce qui se fait déjà sur le terrain, les éventuels manquements et les solutions à y apporter.

Les cours que vous mettez sur la plateforme bénéficient également aux étudiants. Vous n'êtes plus obligé de tout faire vous-même. Vous pouvez leur indiquer : « J'ai mis mon cours en ligne, allez le consulter. » Il y a un travail pratique à faire, et ils peuvent croiser ces cours avec d'autres ressources.

Lors du séminaire de novembre à N'Djamena, les universités partenaires étaient invitées, ainsi que l'Université numérique de France et une université

du Sénégal. Lorsqu'ils ont vu la configuration et la manière dont les choses étaient organisées, ils ont vivement apprécié et félicité les collègues qui avaient produit ces supports.

Nous sommes dans le cadre de la mutualisation des échanges de cours, où les universités françaises ont donné libre accès à leurs ressources. Vous pouvez consulter et télécharger ces cours pour améliorer les vôtres.

Le collègue Ali Zougoulo pourra en dire davantage, car c'est son domaine de prédilection.

Mon objectif principal, parmi vous, est de parvenir à l'objectif que j'ai évoqué au départ : établir un lien entre les formations et les besoins du terrain, et plus spécifiquement, rompre la déconnexion entre la formation professionnelle et le monde du travail, ainsi qu'entre la formation universitaire et le monde professionnel.

Comment pouvons-nous rompre cette déconnexion dans les secteurs qui nous concernent, à savoir l'agriculture, la sylviculture et l'élevage ? Nous partirons de nos réalités locales. Vos cours s'appuient déjà sur des réalités tchadiennes, et ce que vous transmettez aux jeunes est issu du vécu du Tchad, de nos conditions climatiques.

Cependant, il reste à déterminer comment passer de ce modèle théorique à une structure opérationnelle. C'est cette structure opérationnelle que nous appelons cellule d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

Quels sont les enjeux que nous poursuivons ?

Nous en avons identifié plusieurs.

Il y a d'abord **les enjeux institutionnels**, qui consistent à appuyer la création physique et administrative des cellules. Nous allons créer ces cellules et il faudra les administrer. Il faudra donc des personnes pour les gérer.

Ensuite, il y a **les enjeux professionnels liés à la professionnalisation**. Il s'agit d'appuyer les acteurs et responsables de ces cellules pour accompagner durablement les étudiants. Nos étudiants ont besoin d'un accompagnement. Comment les accompagner de manière durable ? Il faudra mettre en place des outils permettant aux acteurs de bien faire leur travail. Aujourd'hui, nous avons des liens, mais ils ne sont pas toujours professionnels en matière d'orientation et de techniques d'insertion. Par une approche éducative de l'orientation, nous pouvons produire des supports qui aideront ces acteurs à accompagner les jeunes.

Enfin, il y a **l'enjeu du suivi**. Il s'agit de mettre en place des mécanismes pour mesurer l'insertion des diplômés. Tout à l'heure, j'ai échangé avec les chefs de département. Je leur ai demandé s'il existait un mécanisme pour rester en contact avec les anciens étudiants. Dans le cadre de cette cellule, nous mettrons en place un système pour suivre l'insertion des diplômés, même si ce suivi ne sera pas exhaustif. Nous voulons savoir qui fait quoi,

depuis quand, et si ces diplômés s'insèrent facilement ou non.

Cette insertion ne se limite pas à l'obtention d'un emploi. Nous devons préparer les jeunes à s'insérer par eux-mêmes. Dans le domaine agro-sylvo-pastoral, nous devons leur fournir des outils pour qu'ils puissent créer leur propre activité. Nous devons évaluer leurs projets professionnels pour déterminer s'ils sont réalistes et réalisables. Si c'est le cas, nous pourrons les accompagner.

Voilà l'objectif de ma présence parmi vous. Bien que le temps soit limité, j'espère que vous aurez une idée claire de ce qui va se faire, afin que nous puissions échanger, même à distance, après cette rencontre physique.

Nous allons lever un levier professionnel pour l'insertion de nos jeunes, soit directement dans les entreprises, soit indirectement en les préparant à créer leur propre activité ou en les accueillant lors de stages. Lorsqu'ils arrivent en entreprise, nous voulons qu'ils aient les compétences requises. Nous allons cartographier les besoins des entreprises. Ce travail se fera sur le long terme, et nous pourrons avancer ensemble.

Voilà une brève présentation de ma mission parmi vous et de la collaboration qui sera mise en place, car il s'agira d'un travail collaboratif, d'une co-construction. Ce n'est pas moi qui viendrai vous imposer quelque chose. Nous construirons ensemble, en partant des réalités du terrain. À la fin du projet, qui durera deux ans, nous produirons

un guide des métiers de l'agriculture et de l'élevage adapté à nos réalités locales.

Ce guide sera conçu pour un jeune tchadien, afin qu'il sache quel métier exercer et quelle activité développer à partir de sa formation. Nous travaillerons ensemble pour aider à l'insertion de nos jeunes, qui aujourd'hui errent dans les rues à la recherche d'un emploi alors que des opportunités existent. Après leurs études, beaucoup préfèrent se rendre à N'Djamena pour chercher de l'argent afin de payer des frais d'intégration plutôt que de produire eux-mêmes de la richesse grâce à leur activité. C'est aussi une partie de notre responsabilité de les accompagner. Il leur manque simplement un accompagnement pour mieux réussir. Si nous leur donnons quelques astuces, ils pourront mieux s'en sortir.

Je vais maintenant passer la parole au point focal, car c'est dans le cadre du projet APES. Il a un double rôle : celui de coordinateur général et celui de point focal du projet.

Merci beaucoup, monsieur Osée. Le travail est déjà bien avancé. Nous ne parlons pas d'activités isolées, mais d'un projet structuré d'appui à la professionnalisation de l'enseignement supérieur.

Ce projet, qui a bien démarré, a déjà permis à l'Uni Satal de réaliser plusieurs activités. Notamment, nous avons mené une auto-évaluation de notre institution. Le point focal de l'allégation interne de

la plateforme qualité pourra vous en dire plus à ce sujet.

Il y a également la mise en place de la plateforme numérique dont monsieur Osée vient de parler. Cette plateforme arrive à point nommé pour renforcer l'enseignement supérieur. Seize objectifs ont été définis. C'est un atout majeur pour nous, qui ne disposons pas encore d'infrastructures académiques suffisantes, comme des laboratoires. Cette plateforme permettra à nos étudiants de consulter les cours mis à leur disposition.

Au niveau de la plateforme, pour revenir un peu en arrière, les six institutions citées précédemment ont également créé des contenus et les ont déjà mis en ligne. Nous l'avons fait également. Certains enseignants ont déjà mis leurs cours en ligne, mais ce n'est pas suffisant, car une plateforme doit être constamment enrichie.

Je demande donc à tous ceux qui n'ont pas encore mis leurs cours en ligne de le faire. Bien que ces cours soient votre propriété, la plateforme a prévu un système de cours résident qui accompagnera toujours votre nom. Vous restez donc les auteurs de vos cours. La plateforme prévoit également des conditionnalités de fonctionnement, comme la possibilité de bloquer l'accès à vos cours pendant une période donnée.

Il existe de nombreuses fonctionnalités pour protéger votre propriété intellectuelle. C'est un défi concernant la plateforme.

Ce projet est une opportunité pour aider le ministère de l'Enseignement supérieur à moderniser son enseignement. Nous devons tous saisir cette opportunité, sinon d'autres établissements consulteront nos ressources et nous serons à la traîne. Malgré tout, nous sommes en deuxième position après l'université de Sarh, qui a mis en ligne 57 cours, tandis que nous en avons mis 37. Ce n'est pas une mauvaise position, mais nous devons tout faire pour être les premiers.

Voilà le message que je voulais transmettre.

Nous allons maintenant donner la parole à Ali Zougoulo.

Ce sont des enjeux qui nous tiennent à cœur, car le problème ne concerne pas seulement l'étudiant qui, après ses études, passe de nombreux jours à chercher un emploi public ou à solliciter des entreprises déjà saturées. Dans nos programmes de formation, nous avons intégré des enseignements permettant aux étudiants, après leur cursus, de créer leurs propres entreprises. Cela signifie qu'ils peuvent s'installer à leur compte.

Si le projet peut nous aider dans ce sens, cela accélérera la mise en œuvre de nos propositions et nous permettra d'aller de l'avant.

Voilà ce que je voulais ajouter.

Peut-être un compliment. Par exemple, ce matin, je suis allé sur le site de maraîchage qui se met en place. Cela pourrait également être un contenu à mettre sur la plateforme. Vous pouvez organiser vos travaux pratiques avec les étudiants. Si ces activités sont filmées, elles peuvent être publiées sur la plateforme. Non seulement cela servira aux étudiants, mais aussi à la communauté.

Les personnes qui font du jardinage pourront consulter ces vidéos pour apprendre à faire du compost, à mesurer certains paramètres, etc. Si ces activités sont expliquées et restent disponibles sur la plateforme, les gens pourront les consulter et voir comment cela se fait. Certains le font de manière anarchique ou traditionnelle, ce qui limite la productivité. En valorisant ces pratiques, nous pouvons montrer que notre institut fait mieux que d'autres.

Aujourd'hui, la valorisation passe par la médiatisation numérique. Si ces activités sont médiatisées, nous serons visibles et reconnus. Cela pourrait même inciter d'autres personnes à venir se former chez nous, car nous faisons bien les choses.

Cela ouvre également des perspectives à l'international. Nous sommes vus et reconnus, ce qui renforce notre valeur.

Voilà ce que je voulais ajouter à ce que le point focal et monsieur Osée ont dit.

Bonjour.

Bonjour.

C'est tout le bazar.

Qui est le bazar ?

Qui est le bazar ?
Voilà ma question.

Ça me sert un peu la main avec mon idée. Bon, ce serait une question pour...

Je ne sais pas.

Le DEER a déjà indiqué que certains enseignants ont mis leurs cours en ligne. Peut-être que je suis en retard par rapport à cette question. Ma question s'adresse directement au DEER.

Est-ce qu'il existe un lien permettant de mettre directement les cours en ligne, ou bien faut-il les envoyer et c'est vous qui les mettez en ligne ?

Vous les envoyez. D'ailleurs, nous avons commencé à nous organiser sur la plateforme. Nous avons laissé un communiqué à cet effet. Deux fois, l'espoir est que les autres puissent témoigner. Vous pouvez le diriger.

Quatre ou cinq enseignants ont déjà pu envoyer l'espoir de leurs cours. Cela a été fait via la plateforme.

Vous envoyez l'espoir de votre cours, et nous le mettons également en ligne sur la plateforme.

Pour compléter, sachez que vous êtes les prescripteurs du lien APES Tchad auprès des étudiants. Vous leur direz : « Il y a ce lien, APES Tchad. Tapez dans Google, entrez dans la plateforme. » Il y a des espaces dédiés. Vous pouvez vous approprier cet outil pour vos cours. Vous y trouverez des cours complémentaires que vous pourrez utiliser pour préparer vos propres cours.

Par exemple, Agrinum, une grande plateforme française du monde de l'agriculture, a donné accès libre à la plateforme APES pour utiliser ses cours. Cela se fait actuellement.

Allez visiter cette plateforme. Il existe tout un dispositif pour vous permettre de vous connecter,

même hors ligne grâce aux Z-Box disponibles localement. Peut-être que c'est un problème local qui cause des difficultés, mais sinon, vous avez la possibilité de vous connecter au serveur pour voir les cours, les télécharger, vous connecter et tout utiliser au mieux.

Si vous n'êtes pas informé, rapprochez-vous davantage du point focal local pour disposer de tout ce qui est nécessaire pour vous mettre à jour par rapport à l'apprentissage des étudiants.

C'est vrai, il est difficile d'avoir des débouchés après la fin des études. Cependant, certains s'en sortent par leurs propres moyens. Par exemple, à l'institut, il y avait une étudiante qui avait bénéficié d'un financement il y a trois ans. Malheureusement, le financement n'a pas été renouvelé pour que d'autres en bénéficient. Pendant cette période, cela a motivé certaines étudiantes à changer de filière et à se tourner vers l'agronomie. Aujourd'hui, il n'y a qu'une seule étudiante en troisième année dans cette filière, mais elle a bénéficié de ce projet. Cela a motivé d'autres filles à s'intéresser à la filière sciences agronomiques et agroalimentaire. Malheureusement, nous nous sommes heurtés à des difficultés, et c'est la seule étudiante qui a pu bénéficier de ce projet jusqu'à présent.

Si vous pouvez nous aider davantage pour que nos étudiantes puissent bénéficier d'autres projets de ce type, ce serait formidable.

Vous touchez là le cœur même de la cellule qui est en train d'être mise en place. L'objectif est de parvenir, comme je l'ai dit, à mutualiser les échanges, mais aussi à fédérer les entreprises autour de cette cellule pour établir un lien direct. Par exemple, si les entreprises publient leurs offres de recrutement, nous recevrons directement l'information. Nous pourrons alors mettre ces offres à disposition des étudiants pour qu'ils puissent postuler.

Nous mettrons en place un système pour centraliser les offres d'emploi, les techniques de recherche d'emploi, et tout cela sera disponible sur la plateforme. La version physique sera gérée par les étudiants eux-mêmes. Cela nous permettra d'être à jour et de faciliter l'insertion professionnelle.

Ma deuxième mission consiste également à travailler avec les entreprises ou les ONG locales. Bien que le délai soit court, trois jours ne suffisent pas, j'ai déjà travaillé hier avec l'équipe de direction et aujourd'hui avec vous. Je n'ai pas eu le temps d'aller voir les ONG sur place. J'ai rencontré la GIZ à la mairie, où ils ont une petite salle pour leurs activités. Ils n'étaient pas sur place, mais j'ai obtenu leurs coordonnées. Cela permettra de rester en contact avec eux.

Si vous avez des contacts d'ONG susceptibles de financer, d'appuyer ou d'aider de quelque manière que ce soit, transmettez-les-nous. Nous échangerons avec eux pour voir comment ils

peuvent intervenir dans cette cellule et aider à organiser des conférences ou des présentations sur leurs activités. Ils pourraient également soutenir des projets portés par des jeunes qui se mettent à deux ou trois pour monter un projet quelconque.

C'est une excellente suggestion qui s'inscrit directement dans les prérogatives de la cellule qui sera mise en place.

Justement, parlant des ONG, dans le passé, la GIZ nous a appuyés en matériel et équipement. Cela a permis aux étudiants de mettre en place des projets. La GIZ nous a également fourni des imprimantes, des ordinateurs et des armoires pour l'administration.

Vous pouvez tirer parti de ces deux modes. Par exemple, maintenant, vous êtes une structure autonome. Cette cellule, bien que mise en place avec l'appui de l'ambassade de France, deviendra votre propriété. À partir de là, vous pourrez contacter d'autres organisations, d'autres partenaires financiers, comme l'ambassade d'Allemagne ou celle de Chine, car vous aurez déjà une structure : la cellule d'aide à l'orientation et à l'insertion des jeunes. C'est le projet que nous présentons dans ce cadre.

Cela vous permettra d'élargir vos possibilités de contacts pour aider à l'insertion des jeunes.

Oui, il y a une main levée ici.

Je voudrais revenir sur les cours que nous avons mis en ligne. Je me pose une question : parfois, on retrouve une partie de nos cours chez un collègue. On se demande alors s'il s'agit de plagiat ou si c'est terminé. Est-ce parce que nous avons téléchargé et utilisé un cours en ligne que nous constatons qu'il s'agit d'un cours déjà disponible ?

Normalement, comme nous sommes dans le monde de la recherche, il existe des sources, des métadonnées. Si un enseignant télécharge un cours publié sur TEL, il doit indiquer à son auditoire que ce cours provient de TEL, collègue, et qu'il l'utilise parce qu'il aborde un aspect qu'il souhaite développer. Mais c'est déjà très bien fait.

Il n'y a aucun problème à cela, mais il faut être honnête et reconnaître que ce n'est pas notre travail. La recherche, c'est le partage. Nous communiquons ce que nous avons produit. Si un collègue télécharge votre cours, cela augmente même la visibilité de votre travail, car votre cours est consulté des milliers de fois et porte votre nom.

Il faut simplement que celui qui télécharge soit honnête et reconnaisse que ce n'est pas sa

propriété. Les garanties nécessaires sont prévues, comme l'a souligné le collègue.

N'ayons donc pas peur de produire, de mettre en ligne, car dans ce monde ouvert, nous avons besoin que nos savoirs aillent au-delà de notre environnement direct.

Merci. Moi, c'est la préoccupation de mon collègue. Souvent, lors de la préparation de nos cours, nous nous inspirons de divers milieux professionnels. Par exemple, je reviens souvent sur les documents stratégiques nationaux en matière d'environnement et le plan national de protection de l'environnement. Je cite ces sources, soit entre parenthèses dans le texte, soit dans la bibliographie.

Je pense que c'est même enrichissant lorsque des professionnels plus expérimentés que moi mettent leurs cours à disposition. Cela me permet d'améliorer ma propre position.

Je ne vois donc pas de raison de craindre le partage. En revanche, si nous cachons ou nous approprions le travail d'autrui en faisant croire que c'est notre propre innovation, cela nous portera préjudice. Vous serez évalués, notamment via le KMES. Si l'on découvre qu'il s'agit d'un plagiat parce que vous n'avez pas cité vos sources, cela ne vous valorisera pas, bien au contraire. Un travail de

recherche, et nos cours en sont, doit être reconnu à sa juste valeur.

Je partage l'avis de mon collègue. Il n'y a aucun avantage à s'appropriier le travail d'autrui. Vous n'y gagnez rien. En revanche, si vous partagez vos cours, vous contribuez à la communauté. D'ailleurs, comme l'a mentionné le collègue Ali, vous gagnez en visibilité. Sur la plateforme, vous pouvez voir une courbe indiquant le nombre de consultations de vos cours. C'est très intéressant.

Vous pouvez mentionner dans votre dossier cette contribution à la communauté et aux autres collègues. C'est valorisant et bénéfique pour vous de le faire.

Apparemment, je crois qu'on n'a pas d'autres choses à dire.

Bon, s'il n'y a rien d'autre à ajouter, nous allons nous quitter en vous remerciant. Vous recevrez, comme je l'ai indiqué, la visite de Mme Bellori. Actuellement en vacances, elle revient le 23. Les missions commenceront à partir du 5, mais comme nous serons en vacances de Pâques, elle révisera ses dates. Ces dates vous seront communiquées par établissement, afin que vous puissiez vous préparer à la recevoir et à écouter ses propositions

pour appuyer vos actions et activités, notamment via les mobilités qu'elle propose. Elle accorde une priorité aux établissements bénéficiaires du projet APES pour les mobilités et les recherches soutenues par l'ambassade de France. Il suffit de vous y préparer et de postuler.

Sur ce, je tiens à vous remercier pour l'appui que vous m'avez réservé. Désormais, comme nous avons déjà établi un contact physique, nous pourrons échanger par téléphone, messages ou demander l'aide d'un collègue pour un aspect précis, afin de mettre en musique nos contributions. Cela nous aidera, ainsi que nos jeunes et nos enfants.

Je voulais également présenter mon ami Kavi, avec qui nous avons un lien au Sacré-Cœur. Il m'a abandonné là-bas pour venir ici.

Merci beaucoup.

Je vais sortir faire une photo.